



## Des offres de loisirs aux conditions CE pour les salariés qui n'en ont pas

En France, 40 % de la population active travaillent dans des TPE ou des PME de moins de 50 salariés, et n'a donc pas droit aux offres de loisirs, voyages ou spectacles proposées par les comités d'entreprise. C'est pour combler cette lacune que Corine Darbois a lancé son site 60Life.com qui vise aussi la clientèle des artisans et professions libérales. Adossé à [Vaziva](#) une SSII prestataire de services des CE, 60Life se présente comme une interface personnalisable.

Moyennant une cotisation annuelle de 60 euros par salarié et leur famille (entièrement déductible du résultat de l'exercice au titre des œuvres sociales), les entreprises ont accès à toute une palette d'offres équivalentes à celles des CE de grands groupes (places de spectacle, voyages, locations, séjours linguistiques pour les

enfants, etc.) négociés auprès de grands partenaires comme le Club Med, Voyageurs du Monde ou l'UCPA. Ancienne journaliste, Corine Darbois avait d'abord pensé à faire un site tourné vers les seniors en entreprises. La crise et ses répercussions budgétaires l'ont incité à changer son fusil d'épaule « 60Life permet aux chefs d'entreprise d'améliorer la vie de leurs salariés à peu de frais », dit-elle. Le site, qui a déjà séduit une quarantaine de PME et TPE depuis son lancement en septembre dernier, peut aussi aider les CE existants à diversifier et renouveler leur offres. Il se présente aussi comme un créateur de contenus et peut proposer des magazines en ligne, des fils d'infos en continu (dans les domaines de la culture, du tourisme ou du bien-être) ou des dossiers thématiques. V. L.